

**Du vendredi 25 au mardi 29 Avril 2008**

**GRAND PRIX PETIT NAVIRE**

**AVIS DE COURSE**

**Organisation : Douarnenez Voile**  
**Avec la collaboration de la Société des Régates de Douarnenez**

**1. Programme :**

- Vendredi 25 Avril : Trophée de la Ville de Douarnenez « Run » en Baie de Douarnenez
- Samedi 26 Avril : Trophée du Département du Finistère « Run » en Baie de Douarnenez
  
- Dimanche 27 Avril 10 H 30 : Départ de la 1<sup>ère</sup> course du « Trophée Le Bon Goût du Large »
- Lundi 28 Avril 10 H 30 : Départ de la 2<sup>ème</sup> course du « Trophée Le Bon Goût du Large »
- Mardi 29 Avril 10 H 30 : Arrivée de la 3<sup>ème</sup> course du « Trophée Le Bon Goût du Large »

**2. Autorités organisatrices :**

- FFVoile
- Douarnenez Voile

**3. Règles appliquées :**

- La régata sera régie par les règles telles que définies dans les Règles de Courses à la Voile (dernière page de couverture des RCV) en vigueur.
- Le Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer.
- L'Arrêté du 30 septembre 2004 modifiant l'arrêté du 23 novembre 1987 relatif à la sécurité des navires.

**4. Bateaux admis :**

- Sont admis les monocoques conformes aux règles de la classe IMOCA et les monocoques conformes aux règles de la Class40 – Les bateaux devront rester conformes à ces règles durant toute l'épreuve.
- Ils devront être munis d'un certificat de jauge en cours de validité.
- Le Grand Prix Petit Navire se court en équipage.

**5. Equipage :**

- Pour les « run » des 25 et 26 avril le nombre de personnes à bord ne devra pas être supérieur à celui figurant sur l'acte de francisation et / ou à la capacité du ou des radeaux de survie (modification des règles IMOCA et Class40).
  
- Pour les courses du « Trophée Le Bon Goût du Large » l'équipage sera composé au maximum de 8 personnes pour les bateaux de la classe IMOCA et de 6 personnes pour les bateaux de la Class40 sans jamais dépasser celui figurant sur l'acte de francisation et/ou la capacité du ou des radeaux de survie. (modification des règles IMOCA et Class40).

## **6. Licences et Certificats médicaux:**

- La licence annuelle FFV 2008 est obligatoire pour toute personne embarquée lors des courses du « Trophée Le Bon Goût du Large » du 27 au 29 avril. Ces licences seront réclamées lors de la confirmation de l'inscription à Douarnenez.
- Les personnes embarquées sur les « Run » les 25 et 26 avril devront posséder une licence annuelle FFVoile 2008 ou une licence journalière FFVoile 2008.
- Toutes les personnes embarqués pendant le Grand Prix Petit Navire (Run et / ou « Trophée Le Bon Goût du Large ») devront fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de la voile en compétition ou le visa médical sur la licence FFVoile.
- Les participants de nationalité étrangère devront être en possession d'un document équivalent à la licence française, le montant de l'assurance en Responsabilité Civile devant alors être au minimum de 1,5 million d'Euros, ils devront présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique de la voile en compétition.

## **7. Conditions d'inscription :**

- La date limite d'arrivée des bateaux et du skipper ou de son représentant à Douarnenez, port de Tréboul est fixé au jeudi 24 avril à 19 heures
- Les Instructions de Course seront délivrées lors de la confirmation d'inscription le 24 avril 2008 de 10 h à 19 h.
- Prix d'inscription :
  - Bateau de la Class40: caution d'inscription de 400 € remboursable à l'arrivée du bateau à Douarnenez, au port de Tréboul le 24 avril.
  - Bateau de la classe IMOCA : caution d'inscription de 600 € remboursable à l'arrivée du bateau à Douarnenez, au port de Tréboul le 24 avril.
- Le formulaire d'inscription ci-joint doit être réexpédié avant le 1<sup>er</sup> mars à l'adresse suivante : DZ Voiles – 59 Quai de l'Yser - 29600 Douarnenez.
- Pour toute inscription après le 1<sup>er</sup> mars ou non présence du bateau au Grand Prix Petit Navire, le montant de la caution d'inscription de 600 € pour les IMOCA et 400 € pour les Class40 sera conservé par l'organisateur.

## **8. Classement :**

- Il y aura un classement pour les bateaux de la classe IMOCA et un classement pour les bateaux de la Class40.
- Le classement du Grand Prix Petit Navire se fera uniquement sur les courses du « Trophée Le Bon Goût du Large ».
- Le classement se fera conformément au système de point à minima de l'annexe A des RCV.
- La participation au minimum à 1 « run » le vendredi 25 et à 1 « run » le samedi 26 avril est obligatoire pour être classé au Grand Prix Petit Navire (sauf décision du Comité de Réclamation).

## **9. Catégorie de la manifestation :**

- Le Trophée Petit Navire est une épreuve de la catégorie C de publicité selon l'article 20 du Règlement ISAF, Code de publicité.

## **10. Dotations :**

- Pour la classe IMOCA : 12 000 € répartis selon le barème défini par le règlement de la classe IMOCA.
- Pour la Class40: 7 000 € répartis selon le barème défini par le règlement de la Class40.

## **11. Utilisation des droit :**

Le propriétaire, ou l'utilisateur du voilier, ou l'éventuel commanditaire, par le seul fait de leur participation au Trophée Petit Navire, acceptent que l'organisateur utilise uniquement à des fins de promotion de l'épreuve et non commerciales, tout ce qui est relatif à leur participation à l'épreuve.

# Grand Prix Petit Navire

## BULLETIN D'INSCRIPTION

(à retourner à DZ Voile – 59 quai de l'Yser – 29100 Douarnenez)

### LE SKIPPER :

Nom, Prénom : .....

Adresse, Code Postal, Ville : .....

.....

Tel : ..... Mobile : ..... Fax : .....

E-Mail : .....

### LE BATEAU :

Classe du Bateau (IMOCA ou Class40) .....

Nom du Bateau (acte de Francisation) : .....

Nom du Bateau pour la course : .....

N° de Voile : .....

N° MMSI : .....

Adresse Standard C : .....

N° de téléphone du bateau : .....

Couleur de Coque : .....

### RELATIONS EXTERIEURS :

Contacts relations presse (Nom, Prénom, tel, mail) : .....

.....

.....

Contacts technique (Nom, Prénom, tel, mail) : .....

.....

.....

J'accepte d'être soumis au règlement du Trophée Petit Navire.

Je certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Signature :

**Pour que votre inscription soit prise en compte vous devez joindre à ce bulletin :**

- Une photocopie de la carte d'autorisation de port de publicité.
- Le chèque de Caution pour l'inscription de 600 € libellé à l'ordre de DZ Voile pour les bateaux de la classe IMOCA et 400 € pour les bateaux de la Class40.

La liste d'équipage jointe devra être remise à la confirmation d'inscription le 24 avril